

Envoyé en préfecture le 24/01/2025

Reçu en préfecture le 24/01/2025

Publié le

ID : 021-212101380-20250123-DEL0423012025-DE



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

17/01/2025

Date d'affichage

17/01/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

24/01/2025

et publication du :

24/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAGUERRE Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. SORDEL Philippe

Numéro interne de l'acte : DEL0423012025

Objet : Retrait délibération 2024/10/09 relative à l'attribution de cartes cadeaux aux agents pour la fête de Noël 2024

Vincent URSO sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L 240-1 et suivants,

Vu la délibération n°2024/10/09 du 24 octobre 2024 approuvant l'octroi de cartes cadeaux aux agents pour la fête de Noël 2024,

Vu les remarques des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité en date du 25/11/2024

Monsieur le maire propose à l'assemblée de retirer la délibération n°2024/10/09.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retirer la délibération n°2024/10/09 du 24 octobre 2024 approuvant l'octroi de cartes cadeaux aux agents pour la fête de Noël 2024.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

Pour : Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien

Contre :

Abstention :

N'a pas pris part au vote : M. URSO Vincent

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CHAMPDOTRE

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

